



LA CHARTE EDUCATIVE DE CONFIANCE



Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. En raison de cette responsabilité éducative ils participent à la mission de l'Ecole Catholique et ils s'inscrivent dans son projet éducatif. Une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles, des lycéens et des étudiants afin que le lycée soit pour les jeunes, un lieu de plein épanouissement et de réussite.

Cette démarche requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs, la mise en place par l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance des responsabilités respectives, pour permettre aux parents et aux élèves d'être des acteurs engagés.

DES ATTITUDES COMMUNES

- Veiller sur chaque jeune dans un esprit de respect, de tolérance et de fraternité
- Valoriser toutes les formes de réussite
- Accompagner les jeunes vers l'autonomie, la responsabilité et l'épanouissement
- Eveiller et développer en chacun la curiosité, le discernement et l'esprit critique

L'ETABLISSEMENT VEILLE AUX CONDITIONS NECESSAIRES A CETTE COLLABORATION PAR :

- la proposition d'une ouverture à la dimension spirituelle et à la culture chrétienne
- l'accueil personnalisé de chacun, dès l'entretien d'inscription
- l'identification des membres de l'équipe éducative, interlocuteurs privilégiés des élèves et des parents
- le suivi et l'accompagnement des lycéens et des étudiants dans la réussite de leur parcours de formation
- La mise en place de modalités d'évaluation encourageante et bienveillante pour chacun
- L'accompagnement dans le choix et la construction des parcours d'orientation
- La mise en place de temps et de lieux de concertation associant l'ensemble des acteurs, pour les choix éducatifs et organisationnels de l'établissement (Conseil d'Etablissement, Réunions APEL, Commissions...)
- La représentation des parents dans les différentes instances et temps forts
- L'organisation de temps d'échanges et de débats avec les parents sur des questions éducatives
- L'information régulière sur les évolutions du système éducatif, les programmes scolaires, les projets et les activités de l'établissement

UNE RESPONSABILITE EDUCATIVE PARTAGEE

- Réflexion sur les valeurs communes à promouvoir au lycée et en famille
- Partenariat équipe éducative/ parents /élèves pour un suivi rigoureux du travail scolaire et de l'orientation
- Accompagnement du jeune dans sa globalité par l'équipe éducative en lien avec les familles
- Collaboration éducative dans le respect des règles de vie collective

Cette relation confiante se vit dans les cadres fixés par les documents de référence que sont :

- Le projet d'Etablissement (projet éducatif, dimension pastorale et axes prioritaires)
- Le règlement intérieur (code de vie du Lycéen, charte de vie des étudiants, règles de vie de l'internat pour les lycéens)
- L'assurance scolaire avec la formule globale établissement pour l'individuelle accident couvrant tous les lycéens /étudiants
- Les modalités d'adhésion à l'APEL (Association des parents d'élèves)
- Les conditions tarifaires

(Tous ces documents sont consultables et téléchargeables sur le site du lycée : www.lycee-saint-sauveur-redon.eu)

Ces divers documents validés en conseil d'établissement, sous l'autorité du chef d'établissement, appellent l'adhésion de chacun. Ils sont communiqués aux familles sous forme numérique lors de l'inscription définitive, afin de vérifier que le projet parental d'éducation et le projet personnel de l'élève s'inscrivent bien dans les visées éducatives de l'établissement (documents qui peuvent être transmis sous format papier aux familles qui en font la demande).

Pour manifester cette adhésion, famille et élève apposent leur signature sur le document annexé. Ces signatures attestent la volonté de l'ensemble des acteurs, chacun dans son rôle propre, à participer aux engagements de notre projet, à promouvoir le vivre ensemble et la bienveillance, à viser la réussite de chacun.

Date : 01/02/2020

La présidente d'APEL

